



CARTE D'IDENTITÉ

LES AUTORITÉS

Maire

M. Pierre-Antoine Debarge

Conseillères administratif(ve)s

Mme Beatriz de Candolle
Mme Christiane Nicollin

Conseil municipal

Il est composé de 23 membres et est présidé par Mme Magali Origa

POPULATION

8 061 habitants

Rang

14^e commune du canton sur 45

NOM DES HABITANTS

Les Chênois

BUDGET ANNUEL

21,4 millions de francs

EMPLOIS DANS LA COMMUNE

2 831 emplois

Secteur primaire: 0,8%

Secteur secondaire: 36,5%

Secteur tertiaire: 62,7%

Rang

14^e commune du canton sur 45

SUPERFICIE

127 hectares

SURFACES

Agricole: 8,7%

Habitable: 88,2%

Boisée: 3,1%

Surface improductive: 0%

Rang

45^e commune du canton sur 45

MAIRIE

46, avenue Petit-Senn

Case postale 148

1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 869 41 10

Fax 022 348 15 80

E-mail: mairie@chene-bourg.ch

Internet: www.chene-bourg.ch

Horaires

Du lundi au mercredi de

8h30 à 12h00 et de 14h00 à

16h30. Le jeudi jusqu'à 18h30

et le vendredi jusqu'à 16h00.

SERVICES COMMUNAUX

Arrondissement de l'état civil Chêne-Bourg - Thônex - Veyrier

Tél. 022 869 41 12

Sécurité municipale

Tél. 022 869 41 17

Gendarmerie

Poste de police de Chêne

Rue de Genève 93

1226 Thônex

Tél. 022 388 61 61

Service du feu

Capitaine

Bertrand Longchamp

Tél. 079 673 42 93

Centre d'action sociale des Trois-Chêne (CAS)

136, chemin De-La-Montagne

1224 Chêne-Bougeries

Tél. 022 420 44 00

Chêne-Bourg, la cadette empreinte de culture

Chêne-Bourg, commune où il fait bon vivre, a su s'adapter aux exigences de la vie contemporaine tout en conservant les témoignages de son passé.

Créée en 1869 par la division de Chêne-Thônex, Chêne-Bourg est la plus jeune et la plus petite commune genevoise, avec une population de 8'061 habitants (au 1er juin 2011) pour une superficie de 127 hectares. Elle se place en 3^e position dans le classement de la densité au niveau des communes (63 habitants par hectare). Ses communes limitrophes sont Thônex, Chêne-Bougeries et Vandœuvres.

Située au cœur des Trois-Chêne, elle est adossée au cours d'eau de la Seymaz et traversée par l'important axe routier de la rue de Genève qui relie l'agglomération annemassienne au centre ville.

De nombreux cheminements piétonniers permettent néanmoins de se déplacer et de rejoindre les principaux pôles d'intérêt de la commune en toute quiétude, comme le centre sportif intercommunal de Sous-Moulin, les commerces du centre du bourg ainsi que la salle du Point Favre dans laquelle de nombreux spectacles s'y déroulent ou encore les différents parcs publics.

Chêne-Bourg, soucieuse de l'environnement est titulaire du label Cité de l'énergie, reçu en 2010. Cette distinction récompense la commune pour sa politique de développement durable.

Chêne-Bourg accueillera prochainement sur son territoire la liaison ferroviaire Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse (CEVA) avec l'ouverture d'une gare. Cette nouvelle ligne ne constituera pas uniquement un moyen de transport public supplémentaire qui viendra compléter l'offre actuelle, mais son arrivée contribuera également au développement économique de la région.

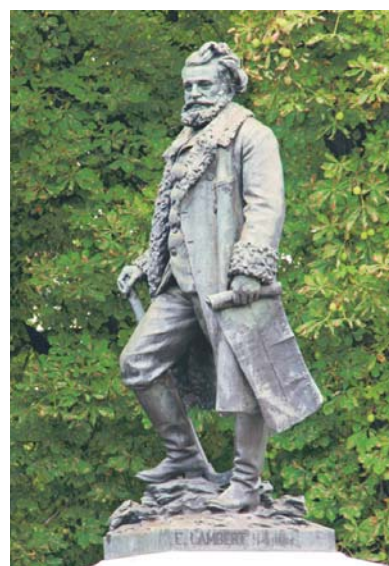
Tout au long de son histoire, Chêne-Bourg a compté plusieurs personnalités de premier plan au nombre de ses habitants. Ceci aussi bien au niveau cantonal, national, qu'international. Ces personnages célèbres sont, en autres, Louis Favre, Dinù Lipati, Henri Correvon ou encore François Perréard dont il est intéressant de rappeler les œuvres.

Louis-Favre

Au XIX^e siècle, si l'on écarte les personnalités politiques dont le rayonnement s'étend au-delà des limites de la commune de Chêne-Bourg, comme les anciens conseillers d'Etat Marc Hérédier ou François Perréard, Chêne-Bourg ne compte que peu de célébrités locales. Pourtant, la place qui s'étend devant la première école

communale de Chêne-Bourg porte le nom de place Louis-Favre.

Louis Favre était à la fois un ingénieur civil remarquable et un grand chef d'entreprise. Il n'avait pourtant aucun diplôme et s'était formé sur le tas. Il était un modeste charpentier qui avait effectué le traditionnel tour de France des compagnons. C'est à Paris qu'il fut affecté à la construction d'un pont sur la Marne et qu'il parvint, grâce à un procédé mis au point par son père, à faciliter la construction du pont entravée par la présence de vieux pilotis plantés dans le lit de la rivière. Par la suite, il construisit deux tronçons de voie ferrée à Dijon et à Lyon, avant de s'établir à son compte, tout en construisant d'autres



Statue de Louis Favre.

voies ferrées, notamment la ligne d'Ougny à Fraisans et aussi la prolongation du tunnel du Credo, puis celui de Grandvaux, celui de Chexbres et le tunnel du Creusot en 1863.

Pour percer le tunnel du Gothard, il utilisa une foreuse inventée par le Genevois Daniel Colladon, engin fonctionnant à l'air comprimé. Mais en 1879, Louis Favre perdit sa fortune et sa vie dans le tunnel du Gothard. Ce dernier ne fut inauguré qu'en 1882. Quant au monument et à la place qui porte son nom, ils lui furent dédiés en 1893 comme un témoignage de la commune à l'enfant du pays.

Henry Correvon

Parmi les exploitations qui ont permis à Chêne-Bourg d'avoir une activité économique importante dès le siècle dernier, il faut mentionner l'une des plus originales, l'entreprise créée par Henry Correvon sous le nom de Floraire. Sous ce nom se dissimule la dernière métamorphose d'une pépinière fondée au milieu du siècle dernier à Yverdon.



Le parc Floraire avec le buste de Henry Correvon.

Henry Correvon décida de transporter l'entreprise familiale en 1879 à Genève. Il sut, parce qu'il avait voyagé dans toute l'Europe, profiter du culte pour les plantes de montagne qui commençait à se généraliser dans les pays anglo-saxons. Il ne rédigea pas moins de 130 articles dans le *Garden's Chronicle* qui contribuèrent à la diffusion des connaissances de la flore des montagnes et lança la mode des jardins de rocaille.

Installé à Genève depuis 1884, le jardin alpin connut une grande vogue, en partie grâce au succès remporté lors de l'Exposition nationale de 1896 et du Village suisse. Des rois, des princes, des ministres vinrent admirer son jardin, connu dans l'Europe entière. En 1902, il put faire l'acquisition du terrain de Floraire qui formait alors l'extrémité orientale du vignoble de Chêne-Bourg. Le jardin alpin devait prolonger les lignes des rochers du Salève. Les rocailles furent établies avec des pierres démenagées de Plainpalais.

Passionné de botanique, Henry Correvon adopta un système de fiches pour répertorier ses plantes, sur le conseil d'Alphonse de Candolle. Il en rédigea plus de vingt mille qu'il maintint à jour. Mais Floraire ne saurait être comparé à une simple pépinière,

car l'entrepreneur botaniste a souhaité en faire un lieu privilégié où la nature puisse étaler ses trésors.

Henry Correvon aimait, durant ses dernières années, faire visiter Floraire aux grands de ce monde. L'une des dernières grandes réalisations de l'entreprise Floraire et d'Henry Correvon fut le réaménagement du parc de la Société des Nations après la construction du Palais en 1936.

L'entreprise familiale ne survécut que quelques années à la mort d'Henry Correvon, en 1939. Il faut dire qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les rocailles n'étaient plus à la mode et que la difficulté des temps entraîna une éclipse dans l'art des jardins. En 1952, Floraire cessa son exploitation. C'est sur le site même de Floraire que notre commune construisit une école, inaugurée en 1993, et fit aménager un parc. Le parc de Floraire porte dignement le nom qui avait été donné à son entreprise par Henry Correvon. Il s'agit de l'un des plus beaux parcs genevois.

Mairie de Chêne-Bourg

Les textes sont tirés du livre de Bernard Lescaze «Chêne-Bourg, la plus jeune des communes genevoises», en vente à la mairie.

Armoiries

Le chêne séculaire, qui marque la limite des droits féodaux, fut à l'origine du nom de la commune de Chêne-Bourg. Le semi de feuilles de chêne qui orne l'écusson vient de la façade de l'école enfantine et fut ajouté lors de l'adoption officielle des armoiries par la commune.

Celles-ci furent adoptées en 1923 par le Conseil municipal. Toutefois, sur requête de plusieurs Chênois, le Conseil d'Etat entérina en 1969 quelques modifications ainsi que la description officielle suivante: «De gueules semés de feuilles de chêne d'argent, à la branche de chêne de trois feuilles englandées de trois glands au naturel, brochant sur le tout».



La mairie de Chêne-Bourg. Photos mairie de Chêne-Bourg.

prochaine commune: Choulex le 28 septembre 2011